

	ASSOCIATION FRATERNELLE DES AMIS DES MALADES	CHARTRE DE BIENTRAITANCE	VERSION : 1 Date de création : JUIN 2024 Mise à jour : 📖 : 1/2
--	---	-------------------------------------	--

Charte de bientraitance :

Dans la continuité des travaux entrepris depuis plusieurs années, l'Association AFAM « FOYER JEAN BARRAIS » s'engage dans la lutte contre la maltraitance afin de promouvoir **la bientraitance**. Il fallait franchir ce pas en impliquant tous les acteurs qui gravitent autour des personnes que nous accueillons. La nécessité d'un outil fédérateur, motivant et engageant s'est alors imposée.

Notre charte pour la bientraitance a été travaillée et rédigée par les membres de l'association, puis validée en Bureau et Conseil d'Administration de l'Association.

La charte exprime les valeurs de l'Association sur la bientraitance et traduit l'engagement des professionnels, responsables de sessions auprès des usagers, au quotidien.

Elle se veut aussi un outil d'accueil et d'intégration des nouveaux bénévoles, des nouveaux usagers, de leurs familles, des nouveaux administrateurs...

Cette charte est présentée aux bénévoles de :

L'Association AFAM « FOYER JEAN BARRAIS » 24 avenue de l'HERMITAGE 44380 PORNICHET.

Sous la forme d'une présentation lors de nos réunions de début de sessions, elle sera présentée lors de l'AG. Celle-ci sera affichée au Foyer Jean Barraï afin que chaque personne accueillie en prenne connaissance.

Cette présentation n'est pas une fin en soi et marque le début d'une action plus générale d'appropriation de la culture bientraitance. L'objectif est que chaque membre de l'association, bénévoles, professionnel est connaissance de cette charte.

Les principes posés sont la participation :

- Des usagers (Association),
- Des professionnels des autres établissements extérieurs
- Des familles et des représentants légaux des usagers
- En cohérence avec l'animation proposée
- Des administrateurs de l'Association.

Dans notre résolution d'être également une association accueillant des personnes handicapées, EHPAD, Foyer... Cette charte reste dans une dynamique d'amélioration continue de nos accompagnements et de nos prestations.

Cette charte se vit à tous les instants dans l'accompagnement.

« J'ai une attitude bienveillante entre bénévoles, vacanciers, familles, intervenants... »

« J'ai de l'empathie envers le vacancier, je me mets à sa place, je me dis « si c'était moi »

BIENTRAITANCE

Joviale :	J'apporte de la joie, de la bonne humeur Je souris et je suis patient
Ecoute :	Je suis à l'écoute du vacancier et de son entourage J'accepte la libre expression du vacancier, ses états d'âmes, Ses douleurs et ses joies
Accueillir :	J'accueille au mieux le vacancier Je donne une ambiance conviviale et chaleureuse
Neutralité :	Je reste neutre dans les croyances et religions des vacanciers Je ne porte pas de jugement sur la personne
Bientraitance :	Je respecte le choix du vacancier, ses envies, ses droits, ses libertés, ses besoins Je suis un soutien moral et physique J'apporte de la considération au vacancier
Attentif :	Je suis attentif aux souhaits, aux demandes, à l'environnement du vacancier Je suis attentif aux petits gestes du quotidien
Respect :	Je respecte la dignité, l'intégrité du vacancier Le consentement et/ou son refus (toilette, soins, animation) Le secret professionnel
Rythme :	Je m'adapte au mieux au rythme du vacancier (En tenant compte de la vie en collectivité) Je suis vigilant à chaque instant Je propose et la personne choisit
Accompagnement :	Je personnalise mon accompagnement Je reste ouvert à l'écoute, aux humeurs du vacancier Je prends du temps pour réconforter Je donne une ambiance conviviale et rassurante
Intimité :	Je respecte l'intimité, la pudeur, la discrétion du vacancier Je frappe avant d'entrer J'annonce mes gestes, je donne l'information avant les soins
Soins :	Je suis attentif à la pathologie, au bien-être du vacancier lors des soins Je personnalise son accompagnement, maintenir son autonomie J'adapte mon langage, je n'infantilise pas